



interactifs

■ interactifs : réapprendre les relations simples pour être plus efficace ■

## Séminaires Inter-entreprises

### BULLETIN D'INSCRIPTION

#### Participant

Nom..... Prénom..... Fonction.....  
Tel. Fixe..... Mobile..... e-mail.....

#### Stage choisi

Titre..... Dates ..... Lieu.....  
Le rendez-vous de suivi téléphonique est pris directement avec les participants lors du stage.

#### Entreprise

Raison sociale.....  
Adresse.....  
Ville..... Code Postal.....  
Tel. : ..... Fax : ..... e-mail : .....  
N° siret : ..... N° identifiant T.V.A. : .....  
Adresse de facturation (si différente) ou adresse de l'organisme collecteur :.....  
.....

#### Responsable de l'inscription

Nom : ..... Prénom : ..... Fonction.....  
Tel. Fixe : ..... Mobile..... e-mail : .....  
Adresse de convocation (si différente).....  
.....

#### Règlement

- Ci-joint chèque de 1 800 € H.T à l'ordre d'Interactifs.  
(envoi d'une facture tenant lieu de convention de formation professionnelle simplifiée,  
à réception du règlement)
- Règlement par un organisme collecteur,
- Je désire recevoir une convention de formation.

Date  
Signature et cachet de l'entreprise\*

#### Bulletin d'inscription à retourner à :

Interactifs  
Séminaires Inter-entreprises  
47 Rue de Verneuil  
75007 Paris  
Contact : Carole Eglizeau  
Tel 01 44 39 29 05 – Fax 01 44 39 13 70  
e-mail : [carole.eglizeau@interactifs.org](mailto:carole.eglizeau@interactifs.org)

\* La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente figurant à la suite.

## Conditions générales de vente

### Tarif :

- ✓ 1 800 €uros H.T

### Droits d'inscription

- ✓ Le règlement du prix du stage s'effectue à l'inscription, comptant, sans escompte, par chèque à l'ordre d'Interactifs.
- ✓ Nos tarifs sont forfaitaires
- ✓ Ils incluent les supports pédagogiques, les déjeuners et pauses et le coût des appels téléphoniques.

**N.B.** : tous les autres frais sont à la charge du client.

### Format

- ✓ Une session de 2 jours, suivie d' un accompagnement téléphonique individuel.
- ✓ Groupe composé de 8 personnes maximum.

### Documents remis

- ✓ Une confirmation de votre inscription dès réception du bulletin d'inscription accompagné du paiement
- ✓ Une convocation donnant toutes les indications nécessaires concernant l'organisation matérielle du stage, 10 jours avant le début de la formation.
- ✓ Une attestation de participation et une feuille d'évaluation à l'issue de la formation.

### Convention de formation

- ✓ La facture envoyée tient lieu de convention de formation professionnelle simplifiée (une convention séparée pourra cependant être établie sur demande). Numéro d'enregistrement de déclaration d'organisme formateur : (à contrôler)

### Organisme collecteur

- ✓ En cas de paiement par un organisme collecteur, le client se porte garant du paiement par l'organisme désigné.

### Report de formation

- ✓ Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation (c'est-à-dire inférieur à 4 personnes), Interactifs se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités
- ✓ Interactifs s'engage dès lors à proposer d'autres dates au bénéficiaire.
- ✓ En cas d'impossibilité de report, les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés.

### Cas d'annulation

Si l'annulation par le client survient :

- ✓ 30 jours avant le début du stage, les droits d'inscription sont entièrement remboursés.
- ✓ Entre 30 jours et 10 jours avant le début du stage, la moitié des droits d'inscription est remboursée.
- ✓ 10 jours avant le début du stage, les droits d'inscription restent acquis à Interactifs.

**N.B.** : les indemnités d'annulation ne sont pas déductibles de la participation de l'employeur.

### Contestation

En cas de litige, les parties font attribution de compétence aux Tribunaux de Paris.